

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE BELLECHASSE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement prévue le 6 avril 2022 à 16 h, en présence et en visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Isabelle Bolduc
Madame Liette Campagna
Monsieur Jean-Christophe Corriveau
Madame Julie Desjardins
Monsieur Christian Fradet
Monsieur Daniel Guillemette
Madame Jacqueline Labbé
Monsieur Jean-Pierre Labrecque
Madame Emmanuelle Lemay
Madame Nathalie Santerre
Madame Chantal Rioux

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Christian Fradet souhaite la bienvenue à tous pour la quatrième séance du conseil d'établissement 2021-2022 et constate le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Christian Fradet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Isabelle Bolduc agira à titre de secrétaire de la rencontre.

CÉ # 21-22-023

Il est proposé par Madame Nathalie Santerre, secondée par Madame Isabelle Bolduc et résolu à l'unanimité
QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 FÉVRIER 2022

Madame Chantal Rioux mentionne qu'il n'y a aucun changement pour les mesures sanitaires. Les élèves doivent porter le masque en classe et lors des déplacements. Il est maintenant possible de tenir des rencontres en salle. Elle ajoute qu'il y a eu beaucoup de cas de COVID-19 auprès des élèves et du personnel du centre. Le plan de contingence a été mis en place pour assurer une présence auprès des élèves.

Concernant le projet éducatif, la réflexion au niveau des valeurs est débutée. Des échanges avec les autres centres ont eu lieu. Les élèves de la formation générale ont été consultés et bientôt ce sera au tour des élèves en IS et en Francisation. Cette démarche permet d'échanger et d'énumérer leur point de vue.

Le 29 avril prochain, le travail se poursuivra par le développement de l'énoncé de vision. Un document de travail sera soumis à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

CÉ # 21-22-024

Il est proposé par Monsieur Jean-Christophe Corriveau, secondé par Monsieur Daniel Guillemette et résolu à l'unanimité
QUE le procès-verbal du 2 février 2022 soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question, faute de public.

5. ÉTUDE DE DOSSIERS

5.1. PRISE DE DÉCISION

5.1.1. RÈGLES DE VIE

Madame Chantal Rioux mentionne qu'un seul changement est proposé concernant les règles de vie. Il s'agit de changer la règle sur le téléphone cellulaire par les appareils technologiques.

Mme Nathalie Santerre ajoute que les règles de vie sont claires et bien énumérées dans le document.

CÉ # 21-22-025

Il est proposé par Madame Liette Campagna, secondée par Monsieur Jean-Pierre Labrecque et résolu à l'unanimité
QUE les règles de vie soient adoptées telles qu'elles ont été présentées.

ADOPTÉ

5.1.2. BUDGET 2022-2023

Madame Jacqueline Labbé présente le document de travail concernant le budget pour l'année scolaire 2022-2023. Elle énumère les montants attribués pour les postes budgétaires démontrés. Madame Liette Campagne questionne madame Labbé concernant le montant accordé au niveau de l'alphabetisation. Madame Labbé mentionne qu'il y a des cours offerts à Alpha Bellechasse ce qui explique le 12 000 \$ alloué. Elle ajoute que le budget est un peu plus élevé que celui de l'année dernière, mais que les ETP se ressemblent beaucoup.

CÉ # 21-22-026

Il est proposé par Madame Emmanuelle Lemay, secondée par Monsieur Daniel Guillemette et résolu à l'unanimité
QUE le budget 2022-2023 soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

5.2 INFORMATION

5.2.1. SUIVI DE LA CLIENTÈLE FG, IS, ISP, FRANCISATION

Madame Chantal Rioux présente le tableau de clientèle. Elle mentionne que les ETP ont diminué en mars dernier, car des élèves quittent le centre. Au niveau de l'École-d'à-

Côté, les ETP et la participation se maintiennent. Pour l'intégration sociale, des rapports sont attendus de la part d'Alpha Bellechasse et la Barre du jour. Une petite baisse de la clientèle au niveau de la Francisation. Pour la formation à distance, une petite hausse est remarquée.

5.2.2. SUIVI BUDGÉTAIRE

Madame Jacqueline Labbé effectue le suivi budgétaire et fait l'état des dépenses en date du 29 mars 2022. Elle mentionne que ça inaugure bien pour le budget.

5.2.3. DU PERSONNEL DU CENTRE

Personnel de soutien : Madame Isabelle Bolduc mentionne que les travaux dans la salle des examens débiteront le 10 juin prochain. Pour l'instant, les examens sont relocalisés dans un local au 4^e étage.

Les examens en formation générale et en Francisation se poursuivent, selon la demande, les mardis et jeudis.

Personnel enseignant FG : Madame Julie Desjardins mentionne que la classe de mathématique deviendra une classe flexible. Elle ajoute que des activités en ligne sont proposées pour varier l'enseignement aux élèves. Une activité sur l'utilisation du cellulaire a été réalisée. Elle remarque une diminution des présences puisque des élèves quittent le centre.

Personnel enseignant en francisation : Mme Julie Desjardins mentionne qu'il y a une belle participation. Des rencontres avec les entreprises ont eu lieu pour s'assurer de répondre aux besoins des élèves pour la Francisation. Les élèves de la Francisation se sont déplacés à l'érablière Marcel Vien pour vivre l'expérience *Cabane à sucre*. Cette activité a été grandement appréciée.

Personnel enseignant IS : Madame Liette Campagna effectue un suivi pour chacun des milieux d'enseignement en intégration sociale. Elle mentionne les activités réalisées.

Personnel professionnel : Madame Emmanuelle Lemay mentionne que le projet OsEntreprendre se poursuit tous les lundis. Elle ajoute que du 30 janvier au 5 février dernier, a eu lieu la semaine prévention du suicide. Des cartes 811 ont été remises. Elle énumère les activités qui ont eu lieu : semaine de la persévérance scolaire, saines habitudes de vie, ateliers mes finances mes choix : vivre en appartement ainsi que la visite au CFP l'envolée. Madame Chantal Rioux ajoute que les activités ont été adaptées en lien avec les mesures sanitaires en vigueur.

5.2.4. DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Monsieur Jean-Christophe Corriveau fait un bilan des activités qui ont eu lieu dernièrement : journée pyjama, semaine de la persévérance scolaire, smoothies, bar à toasts, conférence Laurent Duvernay-Tardif, sortie à Daaquam, et celles à venir. Il mentionne que la participation des élèves était au rendez-vous. Ces activités ont eu lieu tout en respectant les mesures sanitaires.

6. SUJETS DIVERS

6.1. COURRIER

Monsieur Christian Fradet mentionne qu'il a reçu un résumé qui démontre l'ensemble de la démarche et l'échéancier du projet éducatif. Madame Chantal Rioux mentionne que le tout doit être finalisé pour le 1^{er} décembre 2023, mais ajoute que l'objectif est de le terminer pour mai 2023.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points ayant tous été discutés, c'est la levée de la séance.

CÉ # 21-22-027

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Labrecque, secondé par monsieur Daniel Guillemette et résolu à l'unanimité

QUE la séance du conseil d'établissement du 6 avril 2022 soit levée.

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée à : 17 h 12.

Le président

La directrice